

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

14 NOVEMBRE 1912

UNIVERSITÉ DE NANCY

SÉANCE DE RENTRÉE

DE

L'UNIVERSITÉ

DE NANCY

14 NOVEMBRE 1912



NANCY

IMPRIMERIE A. COLIN, 41, RUE DES QUATRE-ÉGLISES

—
1913

rapprochent de la sienne, et scruter de très nombreuses descriptions anatomo-pathologiques de tumeurs abdominales de toutes sortes, observées par les auteurs, afin de rassembler les documents nécessaires pour établir son esquisse de pathologie et de clinique des tumeurs wolffiennes.

M. JACQUOT pose entre autres une question de pathogénie oncologique, qui certainement devra attirer l'attention à la fois des anatomo-pathologistes et des chirurgiens. La solution qu'il admet est élégante et originale ; la manière dont il la défend mérite tout éloge.

Aussi votre rapporteur a-t-il l'honneur de vous proposer d'accorder le prix HEYDENREICH-PARISOT à M. JACQUOT.

*DISCOURS du Doyen GROSS aux obsèques
du Professeur SCHMITT*

MESSIEURS,

La Faculté de Médecine est cruellement éprouvée cette année. Après deux de ses élèves, c'est aujourd'hui un maître estimé et aimé, cher à tous, qui lui est subitement enlevé.

C'est profondément attristé, avec la plus douloureuse émotion que je viens, au nom de la Faculté de Médecine, lui rendre un suprême hommage.

Souffrant depuis quelques mois, notre collègue s'était peu à peu remis des atteintes de sa maladie ; tout permettait d'escompter la guérison complète ; il sentait ses forces revenir au point de songer à se remettre au travail, à préparer son enseignement qu'il espérait reprendre à la rentrée prochaine, quand, hélas, le 10 septembre dernier, il fut brutalement frappé de la façon la plus inattendue et la plus cruelle.

Notre collègue disparaît soudainement à cette période

de la vie où l'homme donne toute son intelligence, toute son activité.

Marie-Xavier-Joseph SCHMITT est un enfant d'Alsace ; il est né à Strasbourg, le 11 février 1855.

Jeune collégien encore en 1870, pendant le siège et le bombardement de Strasbourg, il ne peut se résigner à assister impassible, à la destruction de sa ville natale, à rester inactif en face des blessures mortelles de ses compatriotes, des voisins même de la demeure de ses parents. Il s'enrôle comme infirmier avec un certain nombre de ses jeunes camarades à l'ambulance que la Société des blessés militaires de la Croix Rouge avait installée au Petit Séminaire, ambulance dont son futur maître, le vénéré et bien regretté professeur Joseph HERRGOTT était le chef, assisté de son fils, notre excellent collègue, le professeur Alphonse HERRGOTT.

J. SCHMITT achève à Nancy ses études classiques, si cruellement interrompues par la guerre fatale, et obtint le 12 août 1873, le grade de bachelier ès-lettres, le 25 avril 1874, celui de bachelier ès-sciences.

Il se décide à suivre la carrière médicale et prend ses inscriptions à notre Faculté de Médecine, où il a parcouru tout le cycle de ses études.

Après avoir été nommé au concours externe et interne des hôpitaux, aide de clinique à la Faculté et avoir obtenu le prix Benit ou prix de l'Internat, J. SCHMITT termine sa solide et sérieuse scolarité en soutenant, le 16 décembre 1879, sa thèse pour le doctorat, qui lui a valu la première mention honorable.

Le travail de notre collègue, intitulé Contribution à l'étude symptomatologique et thérapeutique du diabète sucré, est basé sur l'histoire de deux malades observés pendant son internat aux cliniques de ses maîtres, les professeurs V. PARISOT, et BERNHEIM. C'est une étude clinique et thérapeutique, dirigée avec rigueur et patiemment élaborée, qui présente des mérites réels et qui figure avec honneur dans les collections de la Faculté de Médecine.

Nommé peu après chef de clinique médicale (19 août

1880), il est attaché comme tel à la clinique de notre éminent et regretté collègue Victor PARISOT, auquel il avait conservé la plus profonde gratitude pour la sympathique bienveillance qu'il n'avait cessé de lui témoigner durant ses études.

En 1883, J. SCHMITT se présente au concours pour l'agrégation (section de médecine et de médecine légale). Il termine ses brillantes épreuves par la présentation d'une thèse (les épreuves du concours comprenaient encore à l'époque la soutenance d'une thèse). La tuberculose expérimentale, a été le sujet qui lui est échu. L'auteur y expose les intéressantes recherches faites en 1865 par un lorrain, par VILLEMEN, pendant son répétorat à l'École de santé militaire, ce joyau si précieux de l'ancienne Faculté de Médecine de Strasbourg. Cherchant à établir sur des bases expérimentales, la doctrine de la contagiosité de la tuberculose, VILLEMEN inaugurait à l'époque une ère nouvelle dans les études étiologiques du terrible fléau. Il a eu au début ses opposants et ses détracteurs, mais ses expériences répétées et perfectionnées préludèrent à la découverte du bacille par Kock, dont SCHMITT donne dans sa thèse, l'exposé détaillé des travaux.

Le travail de J. SCHMITT est une œuvre de valeur qui a fait autorité à l'époque et aujourd'hui encore ceux qui s'intéressent spécialement aux questions historiques relatives à la tuberculose expérimentale, ne sauraient trouver un guide mieux instruit et plus sûr.

Nommé agrégé, J. SCHMITT est attaché à la Faculté de Médecine, par arrêté ministériel du 20 mars 1883.

Il n'a cessé depuis cette époque de contribuer pour une large part à l'enseignement donné à la Faculté.

Outre de nombreuses suppléances de la clinique médicale, du cours annexe de clinique de maladies de vieillards et de maladies cutanées et scrofuleuses (27 mai 1881) qui lui ont été confiées, J. SCHMITT a été chargé pendant plusieurs années, de conférences sur la pathologie infantile et du service de consultations des maladies des enfants à l'hôpital civil, de conférences de diagnostic

médical, du cours complémentaire de clinique de maladies syphilitiques et cutanées (20 juillet 1887).

Dans ces enseignements variés, il avait toujours réussi à faire apprécier ses leçons par ses élèves.

Le 11 novembre 1889, il a été chargé du cours de thérapeutique et matière médicale, lorsque LÉON COZE, qui avait été titulaire de la chaire afférente, depuis 1858, à Strasbourg et à Nancy, avait été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Un décret du 28 avril 1891, lui attribua la chaire qui était restée vacante.

J. SCHMITT était tout désigné pour la situation à laquelle il se trouvait appelé par ses services rendus et ses importants travaux.

Expert en langue allemande, J. SCHMITT a publié en novembre 1885. une excellente et élégante traduction des *Éléments de pathologie* du professeur RINDFLEISCH de l'Université de Wurzburg.

Le mérite de J. SCHMITT dans la tâche souvent ingrate du traducteur est d'avoir conservé la clarté d'exposition, la manière toute personnelle de l'auteur et surtout d'avoir ajouté à la haute valeur du livre, un nombre considérable d'annotations qui associent pour le lecteur les opinions de RINDFLEISCH et les recherches des savants français.

J. SCHMITT a eu la bonne fortune de voir figurer en tête de sa traduction une préface de la plume aussi autorisée que précise de notre collègue, le professeur BERNHEIM.

Peu de temps après J. SCHMITT a fait paraître dans la Bibliothèque scientifique un volume intitulé *Microbes et maladies*.

Chacun de nous a lu à l'époque, ce petit livre si net de conception, si clair et si sage d'exposition, qui en 300 pages résume les travaux de PASTEUR, de KOCH, de CORNIL, de LIEBERMEISTER et tant d'autres sur les questions de microbiologie et de bactériologie toutes neuves alors.

En 1873, j'avais publié une traduction annotée du traité d'Histoire pathologique de RINDFLEISCH. Le livre avait été accueilli avec faveur. Il était urgent de faire la révision

de l'édition française, de la compléter, de la mettre en harmonie avec la dernière édition allemande complètement remaniée et avec les travaux des anatomo-pathologistes et histologistes français.

Nul n'était mieux préparé que J. SCHMITT à accomplir cette tâche que ma carrière professorale ne me permettait plus guère d'entreprendre. Il venait d'achever la traduction d'une œuvre importante du professeur RINDFLEISCH et se trouvait familiarisé avec les opinions et les doctrines du savant allemand. Grâce à ses connaissances étendues et sérieuses, grâce aussi à une activité digne de tout éloge, J. SCHMITT a su rapidement mener à bonne fin son long et ardu travail.

A côté de ces importants travaux, J. SCHMITT a publié dans le Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques les articles Maladies zootiques, microbes ; et dans les Mémoires de la Société de médecine de Nancy de nombreux travaux relatifs à des faits intéressants observés par lui dans les services cliniques qu'il dirigeait.

A partir du moment où J. SCHMITT a été désigné pour l'enseignement de la thérapeutique et de la matière médicale comme chargé de cours d'abord, puis comme professeur titulaire (28 avril 1891), il dut donner une orientation nouvelle à son activité scientifique : En 1902, il dut s'occuper de l'installation de son service et de son laboratoire dans les locaux de la nouvelle Faculté de Médecine.

Dans une magistrale leçon d'ouverture faite le 5 novembre 1889, notre collègue expose les principes qui l'ont guidé dans son enseignement.

« Il ne faut demander, dit-il, à l'expérimentation appliquée à la thérapeutique que ce qu'elle peut légitimement donner et ne pas vouloir transporter directement à l'homme malade ce qu'on voit se produire sur les animaux en expérience ou dans la cornue du laboratoire », et plus loin, « La vraie thérapeutique ne confine plus ni dans l'empirisme systématique, ni dans le dogmatisme physiologique ; mais elle sait demander au laboratoire la raison

d'être des faits qu'elle observe au lit du malade ; elle veut être scientifique et rationnelle ».

Sans méconnaître la valeur de la thérapeutique pathogénique, vers laquelle doit tendre le suprême effort de la thérapeutique rationnelle, J. SCHMITT se montre clinicien de bonne école, quand il affirme que s'il ne peut toujours connaître ou atteindre la cause prochaine de la maladie, le médecin peut et doit en combattre les manifestations les plus pénibles ou apporter aux troubles organiques ou fonctionnels qui composent la maladie, les agents thérapeutiques capables de produire des effets inverses. Au lit du malade, il faut savoir s'abstenir ou agir à propos, indication aussi pressantes l'une que l'autre et aussi scientifiques.

Depuis l'époque où il faisait ainsi sa profession de foi scientifique, J. SCHMITT n'a cessé de faire preuve d'une activité féconde, en publiant de nombreux mémoires originaux relatifs à la thérapeutique. Il a notamment entrepris l'étude pharmacologique et expérimentale de composés appartenant au groupe des hypnotiques dérivés du chloral, des recherches sur une série d'antiseptiques, sur les antithermiques analgésiques, les succédanées de la cocaïne, les métaux colloïdaux électriques, en particulier l'électrargol, etc.

Quels que soient leur nombre et leur valeur, ces travaux spéciaux n'ont pas empêché J. SCHMITT de préparer les bases d'une œuvre d'ensemble, son livre sur le Diagnostic et le traitement des maladies infectieuses en sont une partie. L'auteur y résume d'une façon aussi sommaire et aussi claire que possible les méthodes nouvelles du diagnostic des infections et présente dans un ordre parfaitement logique les indications thérapeutiques générales, découlant de nos connaissances sur les causes, la pathogénie et l'évolution des maladies infectieuses. Sur certaines questions nous trouvons toutefois une opinion et une appréciation personnelles de l'auteur ; les pages consacrées à la prophylaxie et la thérapeutique générales des

maladies infectieuses sont le résumé d'une partie de son cours de thérapeutique.

« Le livre, dit notre collègue, s'adresse surtout aux étudiants et aux praticiens qui, pris dans l'engrenage des occupations professionnelles n'ont ni le moyen de parcourir toutes les publications spéciales, ni le loisir d'étudier de volumineux ouvrages. » Les uns et les autres y trouvèrent bien des notions utiles.

Tels ont été le labeur et l'activité scientifiques de J. SCHMITT, lorsque il y a deux ans, à la suite de la mise à la retraite, que nous tous avons trouvée prématurée, de notre éminent collègue, le professeur BERNHEIM, une des chaires de clinique médicale de la Faculté s'est trouvée vacante.

Répondant au désir unanime de ses collègues, J. SCHMITT a demandé son transfert.

La haute estime qu'il a su s'attirer, le succès de son enseignement l'avaient hautement désigné pour la chaire de clinique médicale que notre collègue BERNHEIM venait de quitter. Nous savions tous que J. SCHMITT apporterait dans ses nouvelles fonctions toute la science et l'expérience acquises pendant près de vingt années d'enseignement et de labeur dans le laboratoire qu'il avait créé à la Faculté. Nous lui promettions tous le plus brillant avenir dans la nouvelle chaire qu'il allait occuper et qu'un décret du 11 juin 1910 lui confiait officiellement.

Le 14 novembre de la même année J. SCHMITT inaugura son enseignement de clinique médicale par une magistrale leçon, à laquelle nous nous sommes tous empressés d'assister, et dans laquelle tout d'abord, en termes émus, il a rendu un hommage de reconnaissance à son prédécesseur dans le service dont il venait de prendre possession, au professeur BERNHEIM, et a évoqué la mémoire qui lui est toujours restée chère, de son premier maître en clinique, le professeur V. PARISOT.

Combien nous avons tous applaudi ensuite aux paroles si profondément vraies et justes par lesquelles il a montré l'importance capitale des études cliniques.

Loin de méconnaître la valeur de tous les procédés modernes de recherches de laboratoires qui apportent aujourd'hui un appoint si puissant, indispensable à la solution des problèmes souvent si complexes et si difficiles de la clinique, celle-ci reste toujours, comme LITTRÉ déjà l'a dit, « la médecine qui se fait sur le malade et au lit du malade ».

« La clinique, ajoute notre collègue, qui nous met brutalement en face des réalités morbides, en constante évolution, et que nous ne sommes pas libres de faire varier suivant notre convenance, reste toujours la grande école du médecin ; vers elle doit tendre, pour y chercher son application, tout ce que nous connaissons déjà et tout ce que nous découvrirons encore en anatomie, en physiologie, en pathologie, en physique, en chimie, en matière médicale, en biologie, pour arriver à ce résultat qui est le but suprême de la médecine et la conclusion ultime de toute science médicale : diagnostiquer l'affection dont souffre un malade déterminé, en établir la forme, l'évolution, le pronostic, réaliser enfin, au fur et à mesure qu'elles se présentent, les indications thérapeutiques pour aboutir à la guérison ou du moins au soulagement du malade. »

En terminant son beau discours J. SCHMITT insiste, avec beaucoup de raison, sur la grande utilité pour les élèves de la fréquentation des salles d'hôpital pour leur préparation à la noble mission du médecin.

« A tous les points de vue, scientifique, professionnel, moral, conclut-il, l'hôpital est la grande école du médecin. »

Des leçons de notre collègue, d'un caractère si scientifique, si élevé tout à la fois, ses élèves n'en ont pas, hélas ! profité hier longtemps.

Avec une ponctuation scrupuleuse, un dévouement inlassable, J. SCHMITT s'était adonné à l'enseignement clinique. Ses élèves, qu'il accueillait toujours avec la plus grande bienveillance, auxquels il témoignait toujours le plus vif intérêt, l'aimaient non seulement comme un

maître, mais comme un ami plus âgé, toujours indulgent.

Ses malades l'adoraient et le personnel de son service, dont il s'occupait aussi avec tant de sollicitude, nos dévouées religieuses de Saint-Charles, le pleurent aujourd'hui très sincèrement.

Le grand labeur scientifique de notre collègue durant vingt années de son enseignement de la thérapeutique permettait d'espérer de sa part une contribution féconde en recherches cliniques. Les derniers comptes rendus de notre Société de Médecine indiquaient déjà l'orientation nouvelle de ses travaux. J. SCHMITT a formé des travailleurs ; quelques thèses intéressantes ont déjà été élaborées dans sa clinique.

Durant une série déjà longue d'années de service, l'enseignement n'avait pas absorbé uniquement l'activité du professeur SCHMITT. Celui-ci s'était toujours intéressé aux questions générales. Nous lui devons un intéressant Rapport sur les modifications à apporter à la situation des agrégés des Facultés de Médecine, question toujours à l'étude et dont la solution reste toujours impatiemment attendue.

En 1897, notre collègue a été appelé à adresser au Ministre de l'Instruction publique un Rapport sur les modifications à introduire dans le nouveau Codex ; et l'année d'après, il a publié un travail spécial sur la révision du Codex.

Depuis de longues années, notre collègue a été le délégué de la Faculté de Médecine à la Commission de la Bibliothèque universitaire.

En 1901, il a été membre du jury du concours pour l'agrégation (section de médecine et de médecine légale).

Ses services dans l'Instruction publique lui ont valu, en 1886 (30 décembre), les palmes académiques ; en 1894 (28 juillet), la rosette d'Officier de l'Instruction publique.

A côté de sa carrière universitaire, le professeur SCHMITT appartenait à un grand nombre de Sociétés savantes, dont il suivait toujours les séances avec le plus vif plaisir. Il était membre de la Société de Médecine de Nancy

(13 avril 1881), et l'estime de ses confrères l'avait désigné pour la présidence en 1892 ; il était membre de la Société française de dermatologie et de syphiligraphie (8 août 1889), membre correspondant à la Société de thérapeutique à Paris (8 février 1892), membre de l'Association française pour l'avancement des sciences, de l'Association française de médecine, membre correspondant de la Société des vétérinaires lorrains (9 mai 1891).

Il a collaboré aux travaux du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences à Nancy, en 1886, du Congrès international de dermatologie et de syphiligraphie de Paris en 1889, des Congrès français de médecine de Bordeaux, de Montpellier, de Nancy, de Paris et de Lyon, du Congrès international de la tuberculose de Paris, en 1905, du Congrès de l'Hygiène sociale de Nancy, en 1905, auquel il a présenté un rapport très remarqué sur l'alcoolisme de la jeunesse.

De 1883 à 1891, il fut rédacteur en chef de la Revue médicale de l'Est, au comité de rédaction de laquelle il a continué à appartenir ; il faisait partie du comité de direction scientifique de la Province médicale.

Enfin le professeur SCHMITT a été médecin municipal (30 juillet 1880), et comme tel fut l'objet de félicitations pour services rendus pendant l'épidémie de fièvre typhoïde 1882 (lettre de M. le maire du 14 mars 1882) ; il a été membre de la Commission des logements insalubres (18 février 1886), membre du Conseil central d'hygiène publique et de salubrité du département (7 février 1900), médecin de la maison départementale de secours (18 avril 1893).

Il a été médecin major de 1^{re} classe de l'armée territoriale (17 février 1898).

D'autres diront ce qu'a été le médecin praticien SCHMITT a fait partie de nos associations professionnelles, de l'Association de prévoyance et de secours mutuels, et de l'Association syndicale des médecins de Meurthe-et-Moselle. Il jouissait de la considération générale à Nancy.

Chacun de nous, en pensant à notre collègue, voit

immédiatement surgir devant ses yeux sa physionomie si caractéristique, cet air de mansuétude, de bonté, reflet de son caractère droit et loyal, ce sourire indulgent, paternel, cet accueil toujours bienveillant.

Dans la discussion, SCHMITT s'animait souvent, mais quelle que soit l'opinion émise par son interlocuteur, même lorsque cette opinion était opposée à la sienne et qu'il la combattait de toute la puissance de son argumentation, la discussion restait toujours courtoise, car le respect de l'opinion d'autrui était chez lui un dogme intangible.

L'aménité de son caractère n'était pas cependant une simple formule d'amabilité mondaine, mais bien l'expression d'une grande bonté, qui le faisait s'attacher à ceux qui l'approchaient à quelque titre que ce soit.

Ses collègues avaient en lui un ami toujours souriant, toujours prêt à les éclairer de ses conseils, si justes si impartiaux et si pondérés, et tous lui gardaient une profonde affection.

Les regrets si sincères que tous vos collègues ressentent puissent-ils apporter quelque consolation à l'immense douleur des vôtres.

Votre souvenir, mon cher ami, restera impérissable dans nos cœurs.

Au nom de la Faculté de Médecine, je vous dis un suprême adieu.
